



Conseil de sécurité

Distr. générale
13 juin 2019
Français
Original : anglais

Lettre datée du 13 juin 2019, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Arabie saoudite auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que le 12 juin 2019, la milice houthiste soutenue par l'Iran a procédé à un tir hostile de projectile qui a touché le hall d'arrivée de l'aéroport international d'Abha, dans la province d'Assir, dans le sud-ouest de l'Arabie saoudite, hall par lequel des milliers de passagers civils de différentes nationalités passent chaque jour. Au total, 26 passagers civils de plusieurs nationalités ont été blessés par le projectile, dont 3 femmes (1 Yéménite, 1 Indienne et 1 Saoudienne) et 2 enfants saoudiens.

Par l'intermédiaire de ses médias, la milice houthiste terroriste soutenue par l'Iran a revendiqué l'entière responsabilité de cette attaque terroriste, précisant qu'elle avait utilisé un missile de croisière. Les autorités saoudiennes s'emploient à déterminer quel type de projectile a été utilisé dans cet attentat terroriste, qui prouve que cette milice terroriste a acquis de nouvelles armes spéciales, que le régime iranien continue de la soutenir et de se livrer à des actes de terrorisme transfrontière, et que les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment les résolutions [2140 \(2014\)](#), [2216 \(2015\)](#), [2231 \(2015\)](#), [2451 \(2018\)](#) et [2452 \(2019\)](#), continuent d'être violées.

Le Royaume d'Arabie saoudite et la Coalition arabe en appui à la légitimité au Yémen prendront d'urgence les mesures qui s'imposent pour prévenir de telles attaques terroristes inacceptables et pour garantir la protection des civils et des biens de caractère civil. En outre, les agents terroristes responsables de la planification et de l'exécution de cet attentat devront répondre de leurs actes, conformément au droit international humanitaire et à ses règles coutumières.

Enfin, ma délégation vous serait reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité et vous fait savoir qu'un exemplaire de celle-ci sera transmis au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Le Représentant permanent
(Signé) Abdallah Y. Al-Mouallimi

